

## REGLEMENT D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE POUR LA DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> : Objet**

Conformément à la délibération n°167-2020 du Conseil Communautaire du 05 novembre 2020, la Communauté de Communes Rhône Crussol attribue une aide financière aux particuliers pour la destruction des nids de frelons asiatiques (*Vespa Velutina*) afin de lutter contre la propagation de cette espèce invasive.

### **ARTICLE 2 : Montant de l'aide – Pris en charge à 100%**

L'aide de la Communauté de Communes et de la Commune de Saint-Péray est de 100% du montant de la facture, avec un plafond annuel de 150€ par particulier.

### **ARTICLE 3 : Bénéficiaires**

Peuvent bénéficier de cette aide les particuliers prenant en charge la destruction d'un nid de frelons asiatiques sur leur propriété située sur le territoire de la Communauté de Communes.

### **ARTICLE 4 : Conditions**

- Le signalement a été fait sur la plateforme « lefrelon.com ».
- La destruction doit être réalisée par une entreprise habilitée.
- Les aides ne peuvent être attribuées que dans la limite des crédits inscrits au budget communautaire.
- Une visite de contrôle sur site pourra être organisée par les services communautaires.

### **ARTICLE 5 : Pièces justificatives**

- Le formulaire précisant les coordonnées de la personne et la localisation du nid.
- Une copie de la facture acquittée mentionnant la date de l'intervention et qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques.
- Relevé d'identité bancaire ou postale

**DESTRUCTION D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES**

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE**

A déposer à la Communauté de Communes Rhône Crussol :

- 1278 rue Henri Dunant – BP 249 – 07502 Guilhaing-Granges
- [accueil@rhone-crussol.fr](mailto:accueil@rhone-crussol.fr)

**Demandeur :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

Mail : .....

**Lieu du nid :**

Adresse (si différente) : .....

Référence cadastrale : .....

Signalement fait à :  lefrelon.com

Date de l'intervention : ...../...../.....

Entreprise : .....

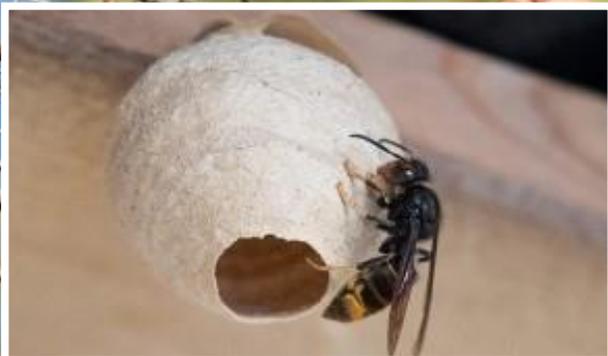
Fait à ....., le ...../...../.....

**Signature**

***La demande doit être antérieure à la destruction.***

***L'aide ne sera versée que sur présentation de la facture acquittée.***

# Le Frelon Asiatique



Vous pensez avoir découvert un nid de frelons asiatiques ? contactez-nous.

**Pascal Binon**  
**07.85.93.06.37**  
**ardeche@lefrelon.com**

où sur internet

**lefrelon.com**



Plus de la moitié des Communautés de Communes ardéchoises participent à la destruction des nids. Renseignez-vous.

Une colonie de frelons asiatiques peut être très dangereuse si on dérange le nid.  
N'essayez pas de le détruire vous même.  
Gardez une distance de sécurité d'au moins 10 mètres.